

## Qu'est-ce qu'un dispositif ? Michel Foucault

« *Q. Qu'est-ce pour vous le sens et la fonction méthodologique du terme « dispositif » ?*

MF : Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est, premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments.

Deuxièmement, ce que je voudrais repérer dans le dispositif, c'est justement la nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes. Ainsi, tel discours peut apparaître tantôt comme programme d'une institution, tantôt au contraire comme un élément qui permet de justifier et de masquer une pratique qui, elle, reste muette, ou fonctionner comme réinterprétation seconde de cette pratique, lui donner accès à un champ nouveau de rationalité. Bref, entre ces éléments, discursifs ou non, il y a comme un jeu, des changements de position, des modification de fonctions, qui peuvent, eux aussi, être très différents.

Troisièmement, par dispositif, j'entends une sorte – disons – de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. Cela a pu être, par exemple, la résorption d'une masse de population flottante qu'une société à économie de type essentiellement mercantiliste trouvait encombrante : il y a eu là un impératif stratégique, jouant comme matrice d'un dispositif, qui est devenu peu à peu le dispositif de contrôle-assujettissement de la folie, de la maladie mentale, de la névrose ».

*Q. Un dispositif se définit donc par une structure d'éléments hétérogènes, mais aussi comme un certain type de genèse ?*

MF : Oui. Et je verrais deux moments essentiels dans cette genèse. Un premier moment qui est celui de la prévalence d'un objectif stratégique. Ensuite, le dispositif se constitue proprement comme tel, et reste dispositif dans la mesure où il est le lieu d'un double processus : processus de surdétermination fonctionnelle, d'une part, puisque chaque effet, positif et négatif, voulu ou non voulu, vient entrer en résonance, ou en contradiction, avec les autres, et appelle à une reprise, à un réajustement, des éléments hétérogènes qui surgissent ça et là. Processus de perpétuel remplissage stratégique, d'autre part. Prenons l'exemple de l'emprisonnement, ce dispositif qui a fait qu'à un moment donné les mesures de détention sont apparues comme l'instrument le plus efficace, le plus raisonnable

que l'on puisse appliquer au phénomène de la criminalité. Cela a produit quoi ? Un effet qui n'était absolument pas prévu à l'avance, qui n'avait rien à voir avec une ruse stratégique de quelque sujet méta- ou transhistorique qui l'aurait

perçu et voulu. Cet effet, ça a été la constitution d'un milieu délinquant, très différent de cette espèce de semis de pratiques et d'individus illégalistes que l'on trouvait dans la société du XVIIIe s. Que s'est-il passé ? La prison a joué comme un filtrage, concentration, professionnalisation, fermeture d'un milieu délinquant. A partir des années 1830, à peu près, on assiste à une réutilisation immédiate de cet effet involontaire et négatif dans une nouvelle stratégie, qui a en quelque sorte rempli l'espace vide, ou transformé le négatif en positif : le milieu délinquant s'est trouvé réutilisé à des fins politiques et économiques diverses (ainsi le prélèvement d'un profit sur le plaisir, avec l'organisation de la prostitution). Voilà ce que j'appelle le remplissage stratégique du dispositif,

(...)

A propos du dispositif, je me trouve devant un problème dont je ne suis pas encore bien sorti. J'ai dit que le dispositif était de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de forces, soit pour les développer dans telle direction, soit pour les bloquer, ou pour les stabiliser, les utiliser. Le dispositif est donc toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent, mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de forces supposant des types de savoir, et supposés par eux. Dans *Les Mots et les Choses*, en voulant faire une histoire de *l'épistémé*, je restais dans une impasse. Maintenant, ce que je voudrais faire, c'est essayer de montrer que ce que j'appelle dispositif est un cas beaucoup plus général de *l'épistémé*. Ou plutôt que *l'épistémé*, c'est un dispositif spécifiquement discursif, à la différence du dispositif qui est, lui discursif et non discursif, ses éléments étant beaucoup plus hétérogènes.

(...)

Avec les dispositifs, je veux aller au-delà des discours.

(...)

Ce qu'on appelle généralement « institutions », c'est tout comportement plus ou moins contraint, appris. Tout ce qui, dans une société, bref, tout le social non discursif, c'est l'institution.

(...)

... pour mon truc du dispositif, il n'est pas très important de dire : voilà ce

qui est discursif, voilà ce qui ne l'est pas. Entre le programme architectural de l'Ecole militaire et la construction de l'Ecole militaire elle-même, qu'est-ce qui est discursif, qu'est-ce qui est institutionnel ? Cela ne m'intéresse que si l'édifice n'est pas conforme au programme. Mais je ne crois pas qu'il soit très important de faire ce tri-là, dès lors que mon problème n'est pas linguistique.

*Foucault M. (1994) : Dits et écrits 1954-1988, Le jeu de M. Foucault, Paris, Gallimard, 299 et suivantes.*